

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CHEVAL DE CHASSE ET DU CAVALIER-VENEUR 2026

Protections du cavalier

- **Casque ou bombe trois points :**
 - Obligatoire sur tous les tests pour tous les cavaliers de moins de 18 ans ;
 - Obligatoire pour toute personne majeure à poney/cheval dans l'enceinte du concours et accepté pour le test de la présentation ;
 - Doit être ajusté, jugulaire attachée ;
 - Aux normes équestres en vigueur.
- **Gilet de protection :**
 - Obligatoire pour le parcours de cross ;
 - Autorisé pour les autres tests ;
 - Aux normes équestres en vigueur.
- **Autres protections :**
 - Autorisées si adaptées aux sports équestres et améliorant la sécurité (airbag...).
- **Caméra embarquée :**
 - Autorisée sur le casque, le corps ou le poney/cheval. Peut être interdite par un officiel si jugée dangereuse ;
 - Sous la responsabilité du cavalier uniquement.

[Voir détail dans le règlement spécifiques cheval de chasse : page 5 art. 4.1](#)